15 septembre

Biljana Plavšić prochainement en liberté anticipée Le président Robinson a émis une Décision accordant la liberté anticipée à Biljana Plavšić "conformément à son droit à être libérée selon la loi suédoise."

Idéologue de premier plan dans la direction politique des Serbes de Bosnie, Biljana Plavšić s'est livrée au Tribunal le 10 janvier 2001. Elle a plaidé non coupable avant de changer d'avis le 2 octobre 2002, plaidant finalement coupable pour sa participation dans les persécutions commises contre les Musulmans de Bosnie, les Croates de Bosnie et d'autres populations non serbes dans 37 municipalités de Bosnie-Herzégovine. Le 27 février 2003, elle a été condamnée à 11 années d'emprisonnement et a été par la suite transférée en Suède.

Le 25 mai 2009, les autorités suédoises ont informé le Tribunal que Biljana Plavšić pouvait bénéficier d'une liberté anticipée à partir du 27 octobre 2009 conformément à la loi nationale et ont requis la décision du Président conformément à la Règle 124 du Règlement de Procédure et de Preuve.

La décision du Président, en date du 15 septembre, s'appuie sur une "preuve substantielle de réadaptation," sur le fait que Plavšić aura exécuté les deux tiers de sa peine " à partir du 24 octobre 2009" et sur des facteurs ayant trait à "la santé et le bien-être mental" de la condamnée.

15 septembre

Procès achevé dans l'Affaire Popović et consorts Impliquant sept individus (Vujadin Popović, Ljubiša Beara, Drago Nikolić, Ljubomir Borovčanin, Radivoje Miletić, Milan Gvero et Vinko Pandurević) accusés de crimes commis pendant le massacre de Srebrenica, ce procès est l'un des plus importants jamais tenus au Tribunal.

Ce procès a commencé le 14 juillet 2006. Les audiences se sont tenues pendant 425 jours (100 semaines) au cours des trois dernières années. Les Parties ont appelé 315 témoins, dont 182 pour l'Accusation et 132 par les équipes de Défense. La Chambre a appelé un témoin, Momir Nikolić (qui a plaidé coupable pour les exterminations de Srebrenica, a été condamné à 20 ans de prison et purge actuellement sa peine en Finlande).

La Chambre (composée du Juge Agius, du Juge Kwon (Président), du Juge Prost et du Juge de Réserve Stole) rendra son jugement en temps utile.

18 septembre

Le Procureur Brammertz à Bruxelles Le procureur Serge Brammertz a rencontré le nouveau Ministre des Affaires étrangères belge, M. Yves Leterme.

Ils ont discuté de la stratégie d'achèvement du Tribunal, de la coopération des Etats avec le Bureau du Procureur ainsi que d'autres questions afférentes au mandat du Tribunal.

20 septembre

300 visiteurs au TPIY pour la Journée de la Paix Le dimanche 20 septembre, le TPIY, ainsi que la CIJ, la CPI, l' OIAC (Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques) et l' OEB (Office Européen des Brevets), ont ouvert leurs portes à l'occasion de la Journée de la Paix. De 11h00 à 17h00, 300 visiteurs ont été reçus. Un ensemble de documents d'information sur le Tribunal étaient à leur disposition ; ils ont également pu voir ou revoir l'enregistrement de la comparution initiale de Radovan Karadžić et du jugement dans l'affaire Lukić et Lukić, ainsi qu'un court documentaire sur l'Unité de Détention ; enfin, dans la galerie du public de la salle d'audience 1, ils étaient conviés à une présentation plus détaillée du Tribunal et de ses activités dans la galerie publique de salle d'audience I, ainsi qu'à une session de questions-réponses.

23 septembre

Présentation d'un nouveau rapport majeur : « Les partenariats avec les instances judiciaires d'ex-Yougoslavie sont une partie intégrante de la stratégie d'achèvement du TPIY», affirme le Président Robinson Le Président du TPIY, le Juge Patrick Robinson, le Directeur Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR) de l'OSCE, l'Ambassadeur Janez Lenarcic, et le Directeur de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), Sandro Calvani, ont conjointement présenté un nouveau rapport important intitulé "Soutenir le processus de transition: leçons à tirer et meilleures pratiques en matière de savoir-faire". Fruit d'une année de recherches communes par les trois institutions, ce rapport détaille les besoins des juridictions nationales des pays de l'ex-Yougoslavie chargées de juger localement des crimes de guerre.

Le rapport évalue les besoins les plus urgents des juridictions de l'ex-Yougoslavie en matière de procès pour crimes de guerre et l'efficacité des efforts qui ont été entrepris jusqu'à ce jour pour renforcer leurs capacités judiciaires. Le rapport fournit des recommandations concrètes dans le but de renforcer et améliorer les capacités des juridictions de la région à traduire en justice les personnes responsables de crimes de guerre commis pendant les conflits armés des années 1990.

"Les partenariats avec les pouvoirs judiciaires nationaux sont une partie intégrante de la stratégie d'achèvement du Tribunal, ainsi qu'un objectif clé de son legs," a déclaré le Président Robinson. Le Président a poursuivi son allocution en soulignant le fait que le "TPIY se dirige vers la fin de son mandat au milieu de l'année 2013 et nous voulons nous assurer que nous avons partagé l'ensemble de nos compétences avec les juridictions d'ex-Yougoslavie. Nous voulons aussi nous assurer que celles-ci sont suffisamment soutenues par la communauté internationale et disposent des ressources nécessaires pour accéder à nos dossiers et les utiliser». La publication des comptes-rendus d'audience du TPIY dans les langues utilisées dans la région, principalement le Bosniaque, le Croate et le Serbe," est l'un des projets mis en exergue par le Président Robinson.

23 septembre

Présentation du TPIY dans 15 lycées du Kosovo Le programme de sensibilisation du Tribunal a commencé une nouvelle série de présentations dans des lycées du Kosovo, pour l'année scolaire 2009 – 2010. Le programme comprend une série de présentations dans 15 lycées au cours des trimestres d'automne et d'hiver, dans le cadre du programme d'éducation civique. Des présentations multimédia permettront à des élèves de terminale de découvrir les travaux du TPIY et les succès rencontrés par le Tribunal dans ses efforts pour traduire en justice les principaux responsables des crimes perpétrés dans les Balkans dans les années 1990. S'agissant du Kosovo, les lycéens apprendront également comment le Tribunal a contribué à établir certains faits relatifs au conflit et à instaurer dans la région une justice d'après guerre.

Alors que le TPIY s'achemine vers la fin de son mandat, le Programme de sensibilisation accentue ses efforts pour que les communautés soient informées des multiples réalisations du Tribunal et soient en mesure de les comprendre. Le Programme de sensibilisation du Tribunal cherche ainsi à solidifier l'héritage du TPIY dans toute l'ex-Yougoslavie.

CALENDRIER DES AUDIENCES 28 SEPTEMBRE – 09 OCTOBRE

LUNDI 28 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et consorts,** Procès

14:15 – 19:00, **Djordević**, Procès

Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

MARDI 29 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Gotovina et al,** Procès

14:15 – 19:00, **Diordević**, Procès

Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès

14:15 – 19:00, **Djordević**, Procès

Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès

14:15 – 19:00, Gotovina et consorts, Procès

JEUDI 1 OCTOBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès

14:15 – 19:00, **Djordević**, Procès

Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès

14:15 – 19:00, Gotovina et consorts, Procès

VENDREDI 2 OCTOBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Stanišić & Župljanin**, Procès

14:15 – 19:00, **Djordević**, Procès

Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Gotovina et consorts**, Procès

LUNDI 5 OCTOBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordević**, Procès

14:15 – 19:00, Stanišić & Župljanin, Procès

Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès

Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et consorts,** Procès

14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

MARDI 6 OCTOBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordević**, Procès

14:15 – 19:00, Stanišić & Župljanin, Procès

Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès

Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et consorts,** Procès

14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

MERCREDI 7 OCTOBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordević**, Procès

14:15 – 19:00, **Stanišić & Župljanin**, Procès

Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès

14:15 – 19:00, Stanišić & Simatović, Procès

Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al,** Procès

14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

JEUDI 8 OCTOBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordević**, Procès

14:15 – 19:00, **Stanišić & Župljanin**, Procès

Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès

14:15 – 19:00, Stanišić & Simatović, Procès

Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al,** Procès

14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

VENDREDI 9 OCTOBRE

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordević**, Procès

14:15 – 19:00, **Stanišić & Župljanin**, Procès

Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Gotovina et al**, Procès

Le calendrier des audiences est provisoire et vous êtes invités à consulter les changements de dernière minute sur le site Internet du Tribunal.

Les audiences publiques du Tribunal sont également retransmises sur le site Internet du Tribunal

LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 120 ACCUSÉS – SUR 161

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 120 d'entre elles : 11 ont été acquittées, 60 condamnées (deux sont en attente de transfert pour purger leur peine, 29 sont en cours d'exécution de peine, 27 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 41 accusés : quatorze sont en appel, 23 sont en procès, et deux en phase préliminaire de procès ; par ailleurs, deux accusés sont toujours en fuite.

De plus, 30 autres individus ont été jugés ou sont en cours de jugement pour outrage à la Cour.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section LPTV. Greffier: John Hocking. Chef LPTV : Christian Chartier

Questions et commentaires :

Christian Chartier, Editeur: +31.70.512.52.40, chartier.icty@un.org
Nick Beston, Editeur Adjoint: +31.70.512. 89.43, beston@un.org

Nicolas Escot a aussi collaboré à ce numéro de la lettre d'information du TPIY.

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands

WWW.UN.Org/ictv

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.